

**Compte rendu de la réunion du
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – C.C.A.S.
du 11 Avril 2022**

Présents : Mesdames Hélène GARCIER-RICHAUD, Valérie BARDINI et Brigitte PRÉVOT.
Messieurs Daniel JEAN et Alain HINI.

Absentes excusées : Mesdames Odile LELEU, Gisèle JEAN et Agnès SORDET.

Absentes : Mesdames Annabelle AUTRIC et Denise BOERI.

Ouverture de la séance à 20h00 - Mme Valérie BARDINI est désignée secrétaire de séance.

Mme la Présidente a donné lecture du compte-rendu de la réunion du 10.02.2022. Aucune rectification n'a été demandée.

⇒ ORDRE DU JOUR :

• Vote et approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2021 :

Mme la Présidente a présenté le Compte de gestion et le Compte administratif 2021, lesquels peuvent se résumer ainsi :

▪ SECTION DE FONCTIONNEMENT :	
- Dépenses 2021 :	1 695,00 €
- Recettes 2021 :	900,00 €
→ Soit un Résultat 2021 de :	- 795,00 €
- Report de l'Excédent 2020 de :	+ 12 716,51 €
Soit un résultat global de :..... + 11 921,51 € à la clôture 2021.	

▪ SECTION D'INVESTISSEMENT :	
- Dépenses 2021 :	0 €
- Recettes 2021 :	0 €
→ Soit un Résultat 2021 de :	0 €
- Report de l'Excédent 2020 de :	+ 16,26 €
Soit un résultat global de :..... + 16,26 € à la clôture 2021.	

Elle propose d'affecter les excédents de chaque section en Recettes du budget primitif 2022. L'assemblée a approuvé à l'unanimité les comptes présentés par Mme la Présidente (qui est sortie et n'a pas pris part au vote) et l'affectation des résultats proposée.

• Vote et approbation du Budget Primitif 2022 :

L'Assemblée a voté et approuvé, à l'unanimité, le Budget Primitif 2022, lequel se résume ainsi :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Section de Fonctionnement :	12 871,51 €	12 871,51 €
Section d'Investissement :	0	16,26 €
Totaux	12 871,51 €	12 887,77€

*En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 20h20.*